LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

La Ville lance un dispositif pour soutenir les personnes âgées et vulnérables

La Ville de Neuchâtel met en œuvre un plan de soutien pour les personnes âgées de plus de 65 ans ou vulnérables en raison de maladies préexistantes, d'une situation de handicap ou de leur contexte social. Objectif de ce dispositif : mettre en lien celles et ceux qui ne disposent d'aucune aide de leur entourage avec les réseaux de solidarité locaux, voire de leur procurer le nécessaire si aucune autre solution n'est trouvée. Une ligne téléphonique (032 717 56 73) est à disposition des personnes âgées et vulnérables isolées, du lundi au samedi aux heures de bureau.

Comme chacun sait, les personnes âgées ou vulnérables sont tenues de rester chez elles pendant toute la durée de la pandémie de coronavirus, selon les consignes des autorités fédérales. Pas simple, dans un tel contexte, de remplir son réfrigérateur, de renouveler ses médicaments ou encore de garder le moral.

Afin de soutenir et de compléter l'élan de solidarité qui se manifeste depuis quinze jours face à cette crise sanitaire, et pour éviter la précarisation des plus vulnérables, la Ville de Neuchâtel lance son dispositif de soutien. Concrètement, une ligne téléphonique (032 717 56 73) est mise à disposition des personnes fragiles et/ou âgées de plus de 65 ans qui ne bénéficieraient d'aucune aide de leur entourage. La Ville a écrit à 6000 de ses résidents potentiellement concernés pour les informer de cette prestation d'urgence réservée en priorité aux personnes isolées.

La ligne téléphonique aura pour but d'assurer la coordination entre ces personnes et les réseaux de solidarité locaux. « *Il est crucial que les personnes les plus vulnérables ne soient pas dans la détresse en ce moment, aussi cette ligne permettra d'évaluer les besoins de chacun et d'y répondre dans la mesure du possible*, a expliqué la conseillère communale Anne-Françoise Loup.

Les personnes seront informées sur les possibilités de se faire livrer des denrées de base ou cuisinées à domicile, ou de se faire amener chez son médecin par exemple. Ce contact aura aussi pour vertu de garder un lien avec cette partie de la population confinée. La Ville prend bien soin de ne mettre ce public en lien qu'avec des réseaux de solidarité qui respectent scrupuleusement les consignes de distance sociale. Aussi, si des bénévoles devaient livrer des courses, elles les déposeraient sur le palier en évitant tout contact physique.

La solidarité de proximité est aussi vivement encouragée. Familles, ami-e-s, voisin-e-s sont incités à prendre régulièrement des nouvelles de leurs proches âgés, et à leur

apporter de l'aide. Sur le site www.aide-maintenant.ch, des lettres-type pour proposer de l'aide peuvent être imprimées et affichées dans le hall de son immeuble, à l'attention de voisin-e-s confiné-e-s. Elles sont traduites en dix langues. Et pour devenir bénévole, une plateforme à l'échelle cantonale a ouvert récemment sur le site www.benevolat-ne.ch.

Neuchâtel, le 25 mars 2020 Direction de la santé

Renseignements complémentaires :

Anne-Françoise Loup, directrice de la Santé, 079 304 72 08, anne-francoise.loup@ne.ch